

Formation

Brevet Supérieur Investissement  
et Patrimoine

Diplôme

" ASSISTANT EN GESTION  
DE PATRIMOINE "

Spécialité

Développement  
commercial

Eligible CPF


**JurisCampus**  
Institut de formation professionnelle


Le Brevet Supérieur en Investissement et Patrimoine est une formation diplômante reconnue par l'État (Ministère du Travail - JO du 14/04/12 - renouvelé le 31/01/18) qui permet d'obtenir le diplôme d'Assistant en Gestion de Patrimoine.

A l'issue de cette formation, le participant sera capable :

- De distinguer les éléments pouvant constituer un patrimoine,
- De respecter la réglementation applicable dans les activités de gestion de patrimoine,
- D'avoir une spécialisation dans un domaine technique,
- De dialoguer avec vos interlocuteurs sur des aspects techniques de la profession.



## Les modalités de la formation



## Modalités d'examen

Examen final par QCM



## Modalités pédagogiques

Formation accessible en E-learning  
via une plateforme de formation  
accessible 24h/24 et 7j/7

**330 h de formation**  
**Démarrage immédiat**  
**100% en ligne**

## Thématiques

Le patrimoine : Les fondamentaux, l'organisation, les transmissions, la composition

La communication : Les processus et enjeux, la communication globale, orale, écrite, la gestion des conflits

Réglementation et interprofessionalité : Les statuts des professionnels de l'immobilier et du patrimoine

Spécialité

Développement commercial

Prospecter  
Organiser et suivre son activité  
Les étapes de l'entretien de vente  
Les situations difficiles

## Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.  
Toutefois une connaissance pratique du domaine peut être un plus.

**E-learning  
& Coaching**



## Statuts accessibles

Intermédiaire en Opérations de Banque et  
Services de Paiement (IOBSP, Niveau II ORIAS)

Intermédiaire en Assurance (IAS, Niveau II ORIAS)

100%  
taux  
réussite

93%  
satisfaction  
client

## Financement de votre formation

Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation. JurisCampus met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches et vous aide à orienter au mieux vos demandes : profitez-en !

**Nos équipes sont à votre disposition  
pour élaborer votre projet de formation.**



Contactez-nous  
05 62 88 28 43  
contact@juriscampus.fr



# ASSISTANT COMMERCIAL EN GESTION DE PATRIMOINE



## Métier

L'assistant commercial en Gestion de Patrimoine est la colonne vertébrale de l'agence. Il doit être capable d'assister le Conseiller en Gestion de Patrimoine dans toutes ses tâches de prospection et de gestion de la clientèle existante.

L'assistant commercial en gestion de patrimoine sera la garant du recueil des premières informations et de la phase de découverte du client. L'assistant en Gestion de Patrimoine sera également en mesure de gérer les réclamations clients ainsi que les situations conflictuelles.

La profession d'assistant commercial en gestion de patrimoine nécessite de posséder une certaine appétence pour la relation client bien évidemment. Outre des capacités à communiquer de manière efficace tant en interne qu'en externe, l'assistant commercial en gestion de patrimoine se doit d'être organisé et rigoureux.

De part son double cursus commercial et droit du patrimoine, l'assistant commercial en gestion de patrimoine est un élément central pour le Conseiller en Gestion de Patrimoine dans le cabinet.

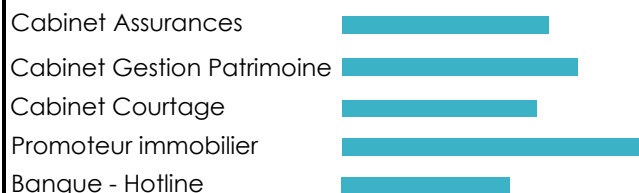
### Rémunération

Débutant : entre 20 et 22 k€

Confirmé : entre 28 et 30 k€

La rémunération peu comporter une part de variable  
Source APEC

### Qui recrute



### Les évolutions de carrière

Négociateur immobilier  
Conseiller en Gestion de Patrimoine  
Ingénieur Patrimonial

## E-learning & Coaching

Le E-learning chez JurisCampus c'est :

- combiner les modalités dans un dispositif complet avec des ressources variées
- un accompagnement permanent
- un apprenant au centre de l'apprentissage
- un parcours de formation qui permet de se former à son rythme.



Dans l'optique d'aider l'apprenant dans son apprentissage, tous nos cours sont construits de la même manière et il est également mis à votre disposition un environnement pédagogique fort aux multiples entrées cognitives. De ce fait, vous retrouvez donc toujours la même organisation d'une leçon à l'autre.

• Espace général • Assistance • Espace Webconférences • Espace de co-working • Conseils du coach

**La barre latérale** : Barre de Progression, Calendrier , Evènements à venir, Forum pédagogique.

**La leçon** : Vos leçons sont présentées dans l'ordre de la maquette pédagogique. Nous mettons à disposition des ressources documentaires complémentaires (*texte de loi par ex*). Nous agrémentons nos enseignements d'illustrations par animations, simulations permettant une meilleure appréhension du contenu.

**La synthèse** : Un résumé des points essentiels, en quelques minutes, de votre leçon.

**La mise en pratique de vos cours** : De nombreux exercices aux formes diverses sont mis à votre disposition vous permettant d'apprendre de manière ludique tout en variant les biais cognitifs.

Ainsi, suivant les leçons, vous retrouverez :

- Des quiz
- Des devoirs avec corrections détaillées
- Des jeux divers tels que mots croisés, qui veut gagner des millions ...
- Des mises en situation vous permettant d'explorer plusieurs solutions

**Le Coaching** : Une équipe pluridisciplinaire est là pour vous répondre par téléphone, mail ou sur les différents forums de la plateforme de formation. Questions de cours, examens, motivation, organisation, administratif : JurisCampus est là pour vous.

• Serious game • Adaptative learning • Social learning • Picking learning • Contrôle des connaissances  
• Classes virtuelles • Coaching • Mobile learning • co-working digital • Auto-évaluation